

## Communiqué de presse

### Hausse de la population pour la deuxième année consécutive

**Pour la deuxième année consécutive, la population du Canton de Neuchâtel a augmenté en 2022. Une progression a été enregistrée dans 21 des 27 communes du canton. L'accroissement de la population, encore modeste, est de 278 personnes sur l'ensemble du canton et donc supérieur à celui enregistré en 2021 (+210) qui mettait fin à quatre années de baisse. Au 31 décembre dernier, la population résidente du canton s'établissait ainsi à 176'245 personnes.**

Parmi les communes, l'Ouest du Littoral neuchâtelois contribue de façon significative à la progression, La Grande Béroche et Boudry enregistrant les plus grandes augmentations, avec des évolutions de respectivement +85 et +68 habitant-e-s. En valeurs relatives, ce sont les communes de Lignièrès (+3,82% et +37 habitants) et du Cerneux-Péquignot (+2,85% ou +9 habitants) qui enregistrent les plus fortes hausses. Six communes des Montagnes neuchâteloises enregistrent des baisses, trois d'entre elles (Brot-Plamboz, Les Planchettes et Les Ponts-de-Martel) à hauteur toutefois d'un-e seul-e habitant-e. Les baisses les plus significatives sont enregistrées en valeurs relatives à La Chaux-du-Milieu (-4,87% ou -25 habitant-e-s) et en valeur absolue dans la commune la plus peuplée, soit à La Chaux-de-Fonds (-221 habitant-e-s ou -0,6 %).

La population suisse dans le canton s'est réduite de 313 personnes, de sorte que la progression enregistrée en 2022 est le fait de la population de nationalité étrangère qui augmente dans toutes les régions et globalement de 591 habitant-e-s. Les ressortissant-e-s de nationalité française progressent le plus significativement, avec 416 habitant-e-s de plus, traduisant un mouvement d'installation découlant notamment des efforts déployés pour ancrer les travailleurs frontaliers. Quant aux ressortissant-e-s portugais-e-s (-155) et italien-ne-s (-56), ils étaient moins nombreux/ses à fin 2022 qu'un an auparavant.

L'évolution de la population de nationalité étrangère est pour la grande majorité le fait de personnes titulaires d'un permis B (autorisations de séjour, +713), s'expliquant en grande partie par la situation favorable du marché du travail. Elle apporte aussi une contribution positive à l'équilibre entre générations dans le contexte de vieillissement des « baby-boomers ». Toutes les autres catégories de permis sont en recul. En termes absolus, l'effectif constitué des titulaires de permis C constitue plus de deux tiers de la population étrangère résidant dans le Canton de Neuchâtel.

#### Une confirmation de la tendance amorcée

Le Conseil d'État se réjouit de voir la population du Canton de Neuchâtel évoluer à nouveau positivement. Il y voit le fruit des efforts déployés ces dernières années pour améliorer et promouvoir l'attractivité du canton (une des priorités du programme de législature en cours) et y encourager la domiciliation ainsi que de la bonne conjoncture économique et du niveau élevé d'emploi. Il poursuit avec les communes ses efforts pour améliorer les conditions-cadres, moderniser les infrastructures et renforcer l'accessibilité et la qualité de vie de toutes les régions. Avec les défis à relever en matière de développement durable, le Canton de Neuchâtel jouit en outre d'atouts qui, sans nul doute, renforceront encore son attractivité à l'avenir.

Retrouvez les statistiques détaillées sur le site : [www.ne.ch/stat](http://www.ne.ch/stat)

Annexe : les chiffres-clés du recensement cantonal de la population 2022

**Contacts :**

**Laurent Kurth, conseiller d'État, chef du Département des finances et de la santé (DFS),  
tél. 032 889 64 00 ;**

**Gérard Geiser, chef du service cantonal de statistique, tél. 032 889 68 22 ;**

**Roland Nötzel, délégué à la domiciliation, tél. 032 889 48 02.**

Neuchâtel, le 2 février 2023